



Charte Développement Durable

Les distributeurs-grossistes
en boissons s'engagent

Sommaire

Une démarche engagée depuis plusieurs années 3

LES ENGAGEMENTS DES PROFESSIONNELS

Servir les clients autrement 4

Limiter notre empreinte environnementale 5

Impliquer, valoriser & responsabiliser les collaborateurs 5

LES MISSIONS DE LA FNB

Soutenir, encourager et communiquer 6

CHARTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nos engagements 2014-2016 7

Une démarche engagée

depuis plusieurs années

La FNB souhaite que les entreprises qui la composent puissent maintenir leur compétitivité tout en préservant l'environnement.

La charte développement durable, définissant l'ambition et la ligne de conduite de la profession, fixe à la fois des engagements sur le long terme et des actions concrètes mises en œuvre sur le court ou le moyen terme, dans la continuité de celles déjà menées depuis plusieurs années par ses membres.

Pour favoriser l'adhésion du plus grand nombre, la FNB propose différentes actions en lien avec les engagements définis ci-après et préconise à chacun de rédiger sa propre charte, ou rapport d'activités, illustrant leurs choix en matière de développement durable.

Pour valoriser l'avancée collective ainsi initiée au sein de la profession et en faire la promotion, la FNB demande aux signataires de cette charte de lui faire part régulièrement des initiatives mises en place au sein de leurs entreprises.

Dans le cadre d'une politique proactive et volontaire, la FNB propose à ses membres d'articuler leurs efforts en matière de développement durable autour de :

3 engagements

Impliquer, valoriser
et responsabiliser les
collaborateurs



Servir les clients
autrement

Limiter l'empreinte
environnementale



Servir les clients autrement

Promouvoir une consommation responsable

Dans un univers extrêmement concurrencé par d'autres formes de commerce, la FNB œuvre pour le développement de services qui visent à inscrire durablement les Distributeurs-Grossistes au sein de la filière boissons.

Les membres de la FNB s'engagent notamment à :

FAVORISER

l'économie circulaire par **la reprise et la gestion des emballages boissons re-remplissables**, dits « consignés », mais également **la mise en place de services dédiés à la reprise et à la valorisation des emballages à usage unique** dits « perdus », auprès de leurs clients.

PROMOUVOIR

auprès des clients de la consommation hors domicile toute action en faveur du tri et du recyclage des déchets et, plus généralement, du développement **de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et prônant une consommation responsable.**

INTÉGRER

et valoriser dans leur politique achat **les démarches de progrès volontaires de leurs fournisseurs en matière de développement durable** et notamment de réduction des déchets d'emballages mis sur le marché.





Limiter notre empreinte environnementale

Adopter une démarche durable et économique

Conscients des risques liés à leur activité, les membres de la FNB s'engagent notamment à :

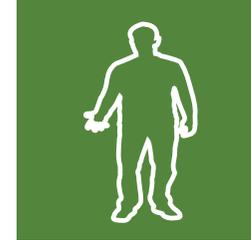
TRIER, RECYCLER, VALORISER

les déchets au sein de leurs entrepôts.

PROMOUVOIR

des pratiques respectueuses de l'environnement :

- L'utilisation de **véhicules propres et l'optimisation des tournées** afin de réduire l'émission de polluants atmosphériques.
- La mise en œuvre **d'actions de prévention** pour réduire les gaspillages et la production de déchets au sein de l'entreprise.
- La **réduction des émissions de gaz à effet de serre** et la diminution de la consommation d'énergies non renouvelables.
- La limitation **des nuisances sonores en entrepôt** et lors des opérations de livraison.
- L'économie **d'énergie** et de **ressource en eau**.



Impliquer, valoriser et responsabiliser les collaborateurs

Soutenir le lien social

Conscients que les hommes et les femmes travaillant au sein de l'entreprise en sont la valeur première, les membres de la FNB placent la formation et la prévention des risques au cœur de leurs priorités et s'engagent notamment à :

PROPOSER

aux collaborateurs toute action permettant **d'évoluer tout au long de leur carrière professionnelle** et de **développer leurs compétences**. Promouvoir la mise en œuvre des **Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)**, favoriser la **formation en alternance**, développer l'implication des entreprises et leur participation aux programmes proposés par **Distech***.

PRÉSERVER

la **santé** et assurer la **sécurité** des collaborateurs par la mise en œuvre d'actions ciblées visant à améliorer les conditions de travail et à responsabiliser l'ensemble des acteurs.

SENSIBILISER

leurs collaborateurs à la **protection de l'environnement et à la consommation responsable**.

** Institut de formation de la consommation hors domicile.*



Soutenir, encourager & communiquer

Sans se substituer à l'action de ses membres, au travers de la mise en place de cette charte, la FNB s'engage à l'égard de ses signataires à :

FACILITER LA RÉFLEXION

- Développer les échanges et diffuser **toute information utile** auprès des entreprises sur la thématique du développement durable.
- **Défendre les positions** exprimées dans cette charte auprès des organisations et institutions publiques.

FAVORISER L'INNOVATION

- Mettre en place et **approfondir le dialogue engagé** avec les producteurs, les clients et autres intervenants (Pouvoirs Publics, ADEME...) **sur la gestion des emballages en CHD.**
- Accompagner les réflexions de la filière sur les initiatives à développer avec les clients de la consommation hors domicile **en faveur d'une consommation responsable.**

COMMUNIQUER

- Assurer la compréhension par tous de la politique environnementale.
- **Informier sur les axes de progrès et d'amélioration continue de la profession** et mettre en place les outils de communication adaptés.



Nos engagements 2014-2016

La FNB et les professionnels, signataires de cette charte, s'engagent à intégrer prioritairement à leur démarche de responsabilité sociale et environnementale, les objectifs de progrès ci-après définis et à rendre publics annuellement les résultats de mise en œuvre.



Maintenir et encourager le recours aux emballages re-remplissables, dits « consignés », au sein des établissements de la consommation hors domicile.

Objectif 2014 : initier un groupe de réflexion « filière » associant les organisations syndicales clients et les principaux fournisseurs

La FNB s'engage à évaluer régulièrement la mise en place de ces collectes, à relayer les initiatives et communiquer les parts de marché des emballages au travers d'un portail dédié au développement durable.

Mettre en place un service dédié à la reprise et à la valorisation des emballages à usage unique, dits « perdus ».

Objectif à 3 ans : 150 entreprises engagées dans un service de reprise



Établir au sein de l'entreprise un plan d'action « déchets valorisables » (papier, carton, film plastique...).

Objectif à 3 ans : 75% des entreprises engagées

Maîtriser la consommation d'électricité et de ressource en eau.

Objectif 2014 : mettre en place des indicateurs de suivi afin de développer de bonnes pratiques d'économie d'énergie

Signer la charte « objectif CO₂ » ou recourir à des entreprises de transport signataires de cette charte.

Objectif à 3 ans : 10% des entreprises signataires

Réduire la consommation de carburant et ainsi, les émissions de CO₂.

Objectif à 3 ans : 10% de réduction de la consommation

La FNB s'engage à mettre en place des indicateurs de suivi des réalisations, animés trimestriellement dans le cadre de la Commission Transport et Développement Durable et de son Flash Info Adhérents.



Contribuer à renforcer la sécurité des salariés et à diminuer les accidents du travail par la mise en place de mesures adaptées.

Objectif 2014 : créer un pôle « Prévention Sécurité Filière » au sein de la FNB

La FNB s'engage à diffuser, via ses outils de communication, le nombre de salariés formés et à élaborer un guide de bonnes pratiques relatif à la prévention des risques professionnels.

Poursuivre le développement des compétences des collaborateurs par la formation des chauffeurs-livreurs et des commerciaux à l'éco-conduite.

Objectif à 3 ans : permettre aux collaborateurs d'acquérir un savoir-faire et des comportements de conduite propre

Charte Développement Durable des Distributeurs-Grossistes en boissons

« ... En tant qu'acteurs majeurs de la consommation hors domicile (CHD), la formalisation de ces engagements en matière de développement durable à travers cette charte doit renforcer notre volonté d'anticiper et participer à la construction d'un avenir meilleur... »

Les signataires :



Réseau de 240 distributeurs-grossistes indépendants
www.c10.fr



33 filiales régionales et 90 centres de distribution
www.france-boissons.fr



Groupement de 140 distributeurs-grossistes indépendants
www.distriboissons.fr



et plus de 50 entreprises adhérentes en direct



Fédération Nationale des Boissons

49 rue de la glacière
75013 Paris

Téléphone : +33(0)1 45 87 21 41

Sur internet : www.fnb-info.fr

